



**CONTRAT DE LOCATION**

**DE CASIER VESTIAIRE, SAC DE GOLF & CHARIOT À MAIN**

NOM :

HOMME /

ADRESSE :

N° TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

# SAC & # CASIER

# FACTURE & # DE CLIENT

**DURÉE DE LOCATION**

SAISON COMPLÈTE ( 1<sup>ER</sup> JOUR OUVERTURE PARCOURS / FERMETURE PARCOURS ) 200.00\$ + TX ( 229.95\$ )

- **Après ces dates, G4D se réserve le droit de reprendre possession des casiers et d'en vider son contenu.**
- **Aucun remboursement dès l'utilisation des casiers, même partiellement.**

1. Les casiers peuvent être loués pour une durée maximale d'une saison golfique. La location est valide dès la première journée golfique et se termine la dernière journée golfique de la même saison.
  - Une clé vous sera remise pour le casier vestiaire et devra nous être remise à la fin de la location de celui-ci.
  - Le locataire conservera le même casier tout au long de l'entente. Aucun changement de casier ne sera permis.
  - Aucun remboursement de frais de location de casier ne sera effectué en tout ou en partie.
2. À des fins de sécurité, il est strictement interdit de conserver les articles suivants à l'intérieur des casiers :
  - Tous objets ou produits inflammables, corrosifs, dangereux ou toxiques. • Denrées périssables.
  - Drogues, alcool et toutes autres substances non permises au **G4D**.
3. L'administration **G4D** se réserve le droit de vérifier le contenu d'un casier si elle juge que celui-ci contient des articles qui pourraient mettre en danger la sécurité de la clientèle et ou du personnel du G4D ou qui ne respectent pas les critères énumérés au point 2. Le cas échéant, le casier sera ouvert et les articles en question en seront retirés. La personne qui loue le casier sera informée des actions sans sursis.
4. Le locataire ne peut sous-louer son casier en tout ou en partie, ni céder ou transférer ce contrat ou tout autre droit s'y rapportant.
5. **G4D** n'est pas responsable des dommages, de la perte ou du vol d'effets personnels à l'intérieur de votre casier dans les vestiaires, à l'intérieur ou à l'extérieur du centre. Il est recommandé de laisser les objets personnels de valeur à la maison. **G4D**, ni ses représentants, associés, ou ses employés ne peuvent être tenus responsables de la perte ou du vol ou des dommages d'un objet personnel et/ou du matériel entreposé, qu'ils soient causés par un quelconque geste de négligence ou par une omission de la part du personnel, de la direction ou de toute autre personne.
6. Les casiers doivent être vidés de leur contenu au plus tard le dernier jour de la fermeture des parcours. Tous effets qui n'auront pas été récupérés demeureront au **G4D** 31 décembre de la même année. **G4D** se réserve le droit de disposer des effets qui n'auront pas été récupérés avant cette date.
7. **G4D** ne fournit pas le service de nettoyage des souliers et/ou du matériel de golf.
8. Afin de diminuer votre temps d'attente au **G4D**, nous apporterons votre équipement à la boutique avant votre arrivée. Pour se faire, vous devrez prévenir la boutique lors de votre réservation. Le locataire est responsable de rapporter tout son équipement à la boutique lorsqu'il a terminé sa partie de golf.

J'ai lu attentivement ce contrat de location. Ma signature confirme la lecture et la compréhension des règlements ainsi que l'exactitude de mes renseignements personnels. Je comprends les règlements et les conditions de la demande et j'accepte de les respecter.

\_\_\_\_\_  
Signature du locataire

\_\_\_\_\_  
Date : ( JJ / MM / AAAA )